



Mairie - 22 Place du château 42380 Rozier-Côtes-d'Aurec

Procès-Verbal de la séance du 3 AVRIL 2026.

Séance du Conseil municipal du 3 avril à 19h30, régulièrement convoqué en date 27 mars 2026, sous la présidence de Mme le Maire Jacqueline ANGLARD.

Présents : Mmes Jacqueline ANGLARD, Patricia COIFFET, Patricia MESQUITA-SILVA, Marie-Claude ROBERT, Nadine ROCHE, MM. Axel BILLARD, Richard BOUTHEON, Rémi GARDÈS, Hervé VALLADIER,

Absent excusé : M. Baptiste VIOLON.

Pouvoir : Mme Adeline DUMAS à M. Axel BILLARD,

Nombre de votants présents : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votes possibles : 10

Secrétaire de séance : M. Hervé VALLADIER

Ordre du jour :

- 1 - Délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics,
- 2 - Délégation d'attribution au Maire,
- 3 - Désignation des délégués au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples),
- 4 - Election des délégués au SIEPSBC (Syndicat Intercommunal des Ecoles Publiques de St Bonnet Le Château),
- 5 - Désignation des représentants à la Fédération des Sites Clunisiens,
- 6 - Désignation d'un représentant "Défense",
- 7 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres,
- 8 - Avenant à la convention de partenariat avec l'ADMR pour le service de portage de repas,

• Questions Diverses

Préambule :

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, ce procès-verbal est adopté.

Avant de commencer, Mme le Maire demande aux membres du Conseil leur autorisation pour ajouter les points suivants à l'ordre du jour

9 - Désignation des délégués au SIEL

10 - Désignation des délégués à AGEDI

11 - Désignation des délégués de l'Association pour le Développement Touristique du Haut-Forez

12 - Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

13 - Désignation des membres des Commissions :

- Service à la population (ex CCAS)
- CNAS
- Urbanisme
- Voirie communale

- Finances communales
- Bâtiments communaux
- Lien social
- Gestion salles municipales
- Communication

Les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité

Délibération du Conseil Municipal :

1 - Délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : vu le 4^o alinéa de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, vu le code des marchés publics, donne délégation à Madame le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 10 000 euros HT. (En effet, est considéré comme marché public tout achat à partir du premier euro. Ce qui peut poser des soucis de gestion au quotidien si aucun seuil n'est adopté).

Elle rendra compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir (article L 2122-23 du C.G.C.T).

Vote du conseil : Pour 9 - Abstention 1.

2 - Délégation d'attribution au Maire :

Le Conseil Municipal donne à Mme le Maire la possibilité d'agir sans convoquer la réunion du Conseil, sur différents points :

- N° 6 : « Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes »,
- N° 7 : « Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux »,
- N° 8 : « Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières »,
- N° 9 : « Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges »,
- N° 10 : « Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 € »,
- N° 24 : « Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ».

Vote du conseil : Pour 9 - Abstention 1.

3 - Désignation des délégués au SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples) :

Syndicat qui regroupe les communes d'Aboën, la Tourette, St Nizier de Fornas et Rozier-Côtes-d'Aurec.

Sont élus : Jacqueline ANGLARD : 9 voix, 1 abstention,

Hervé VALLADIER : 9 voix, 1 abstention

4 - Élection des délégués au SIEPSBC : (Syndicat Intercommunal des Écoles Publiques de St Bonnet le Château) :

Sont élues : Patricia COIFFET Titulaire : 9 voix, 1 abstention,

Nadine ROCHE Suppléante : 9 voix, 1 abstention.

5 - Désignations des représentants à la Fédération des Sites Clunisiens :

Sont élues : Marie-Claude ROBERT : 9 voix, 1 abstention,

Jacqueline ANGLARD : 9 voix, 1 abstention.

6 - Désignation d'un représentant "Défense" :

Est élu : M. Richard BOUTHEON : 9 voix, 1 abstention

7 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Sont désignés pour siéger à la CAO : Mme Jacqueline ANGLARD, en sa qualité de Maire, Mmes Patricia COIFFET, Patricia MESQUITA-SILVA. MM. Axel BILLARD, Richard BOUTHEON, Rémi GARDÈS, Hervé VALLADIER.

8 - Avenant à la convention de partenariat avec l'ADMR pour le service de portage de repas :

Mme le Maire expose au Conseil la possibilité de continuer le partenariat avec l'ADMR pour le portage des repas sur notre commune.

Le montant de la subvention, par habitant, pour l'année 2025 a été fixée à 1.50 €, soit pour 426 habitants un total de 639 €.

Vote pour à l'unanimité (10)

9 - Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire (SIEL) :

Mme le Maire expose que le Syndicat « SIEL » demande la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter la Commune.

- Titulaire délégué : Richard BOUTHEON est le seul candidat.

Vote pour à l'unanimité (10)

- Titulaire suppléant : Rémi GARDÈS est le seul candidat.

Vote pour à l'unanimité (10)

10 - Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et de Développement Informatique » (AGEDI) :

Mme le Maire expose que le Syndicat « AGEDI » demande la désignation d'un délégué.

Jacqueline ANGLARD est le seul candidat.

Vote pour à l'unanimité (10)

11 - Désignation des délégués de l'Association pour le Développement Touristique du Haut-Forez :

Sont désignées comme titulaire, Mme Adeline DUMAS, et comme suppléante, Mme Marie Claude ROBERT.

Vote pour à l'unanimité (10)

12 - Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Madame le Maire expose qu'il convient de soumettre au Directeur des services fiscaux une liste de contribuables de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650-1 susvisé.

Le Conseil propose une liste de 24 personnes en vue de la désignation par le Directeur des services fiscaux des huit membres titulaires et des huit membres suppléants.

Vote pour à l'unanimité (10)

13 - Désignation des membres des Commissions :

Madame le Maire propose aux élus de choisir les commissions auxquelles ils souhaitent participer, sachant qu'en sa qualité de Maire elle participe à toutes les commissions. Après un temps d'échange les compositions sont fixées comme suit :

- Service à la population (ex CCAS) Mmes Adeline DUMAS, Patricia COIFFET, Nadine ROCHE, M. Rémi GARDÈS
- CNAS Mme Patricia MESQUITA SILVA, M. Axel BILLARD
- Urbanisme Mmes Patricia COIFFET, Patricia MESQUITA SILVA, MM. Axel BILLARD, Hervé VALLADIER, Baptiste VIOLON
- Voirie communale MM. Axel BILLARD, Richard BOUTHEON, Rémi GARDÈS, Hervé VALLADIER, Baptiste VIOLON
- Finances communales Mmes Patricia MESQUITA SILVA, Nadine ROCHE
- Bâtiments communaux Mmes Patricia COIFFET, Marie Claude ROBERT, MM. Rémi GARDÈS, Hervé VALLADIER
- Lien social Mmes Patricia COIFFET, Adeline DUMAS
- Gestion salles municipales Mme Jacqueline ANGLARD, M. Rémi GARDÈS
- Communication Mmes Jacqueline ANGLARD, Adeline DUMAS

Questions diverses :

- Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Mme le Maire, président de séance,

M. le 1^{er} adjoint, secrétaire de séance,

Jacqueline ANGLARD

Hervé VALLADIER